

Rapport annuel 2020

Formation en deux phases



Préambule

Une nouvelle ère a démarré le 01.01.2020 dans le secteur de la formation en deux phases. Par sa décision de décembre 2018, le Conseil fédéral avait fixé le cap pour les nouveautés fondamentales concernant l'admission à la circulation. La formation continue des nouveaux conducteurs constitue un sujet important: elle dure désormais 7 heures et est dispensée sur une journée. Par ailleurs, le cours de formation continue doit être suivi dans les 12 mois qui suivent l'octroi du permis de conduire à l'essai.

L'ordonnance sur l'admission à la circulation (OAC) ainsi que les directives de l'OFROU concernant la formation en deux phases constituent la base de la conception du nouveau cours de formation continue. Le cours de formation continue doit permettre aux nouveaux conducteurs de détecter suffisamment tôt les situations dangereuses et de les éviter. Il s'agit de pouvoir mieux évaluer ses propres capacités et d'aiguiser son sens de la circulation, dans l'objectif de développer un mode de conduite respectueux des autres et de l'environnement. Environ 40 organisateurs de cours avaient déjà soumis leurs cours FC par voie électronique à l'asa avant le début de l'année conformément aux exigences. En ce qui concerne les audits 2020, l'animation joue plus que jamais un rôle décisif pour une réalisation réussie des cours. Il s'agit d'améliorer constamment la compétence des animatrices et animateurs.

Nouvelles conductrices et nouveaux conducteurs

En 2020, 84 029 permis de conduire à l'essai ont été délivrés, soit une baisse de 2,7% par rapport à 2019. En même temps, dans l'année en revue, moins de permis de conduire à l'essai sont arrivés à échéance par rapport à l'année précédente, au total il y en a eu 87 346 (-1,43 %).

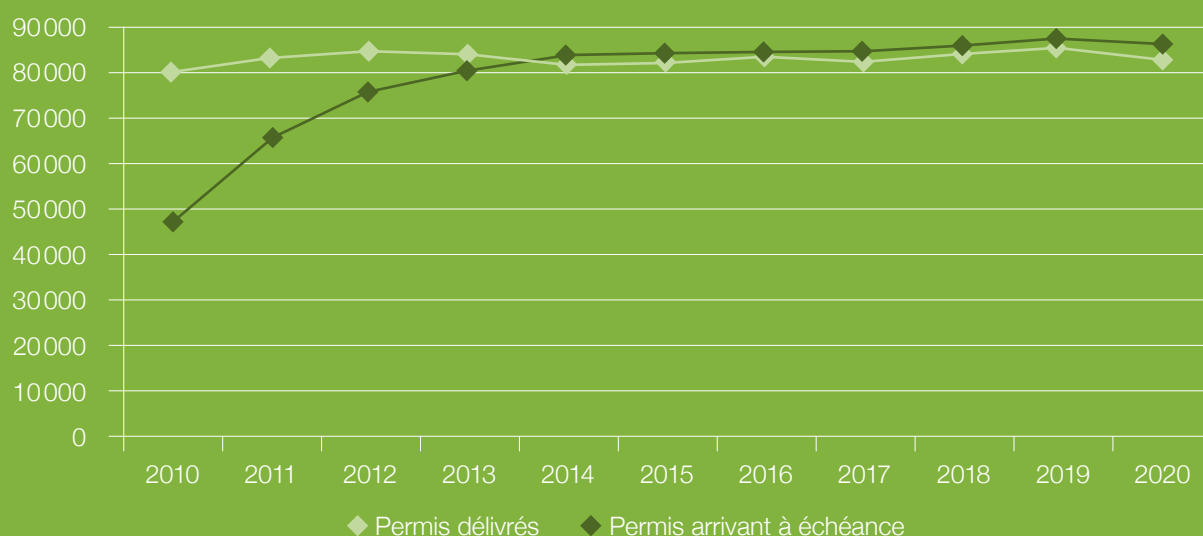


Fig. 1: Demande / délivrance de permis avec période d'essai depuis l'entrée en vigueur de la formation en deux phases (Source: SARI; état au 31.12.2020)

Mesures administratives

En 2020, 2,19% de prolongations de la période d'essai pour cause d'infractions ont été recensées en moins par rapport à l'année précédente, avec un total de 6192 prolongations. Le nombre d'annulations de permis s'est établi à 1335 ce qui correspond à une augmentation de 2,2%.

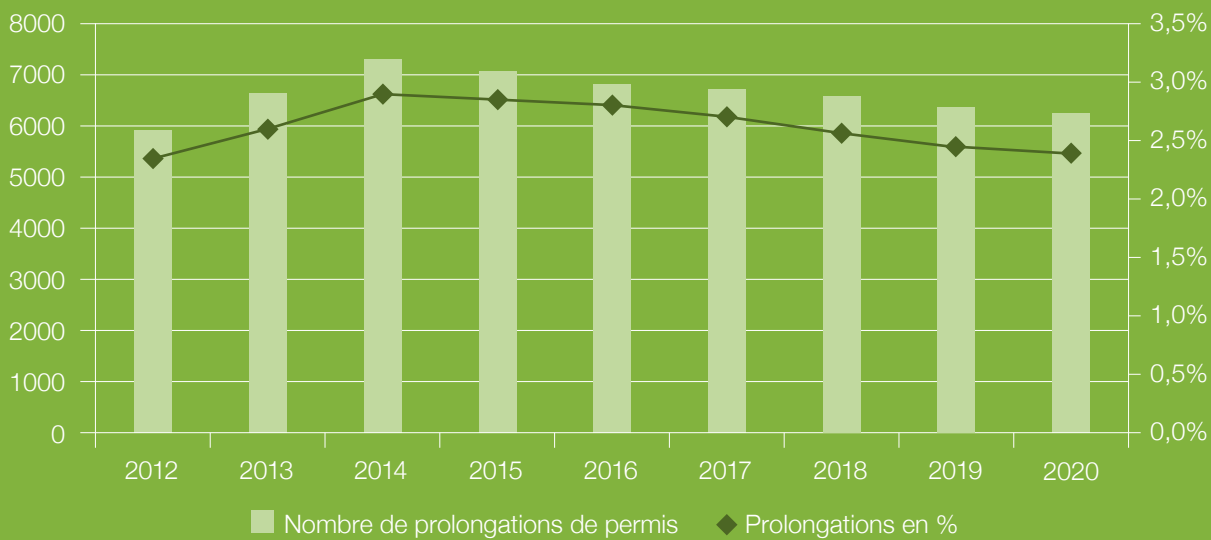


Fig. 2: Le nombre de prolongations de permis a légèrement diminué dans l'année en revue (Source: SARI; état au 31.12.2020)

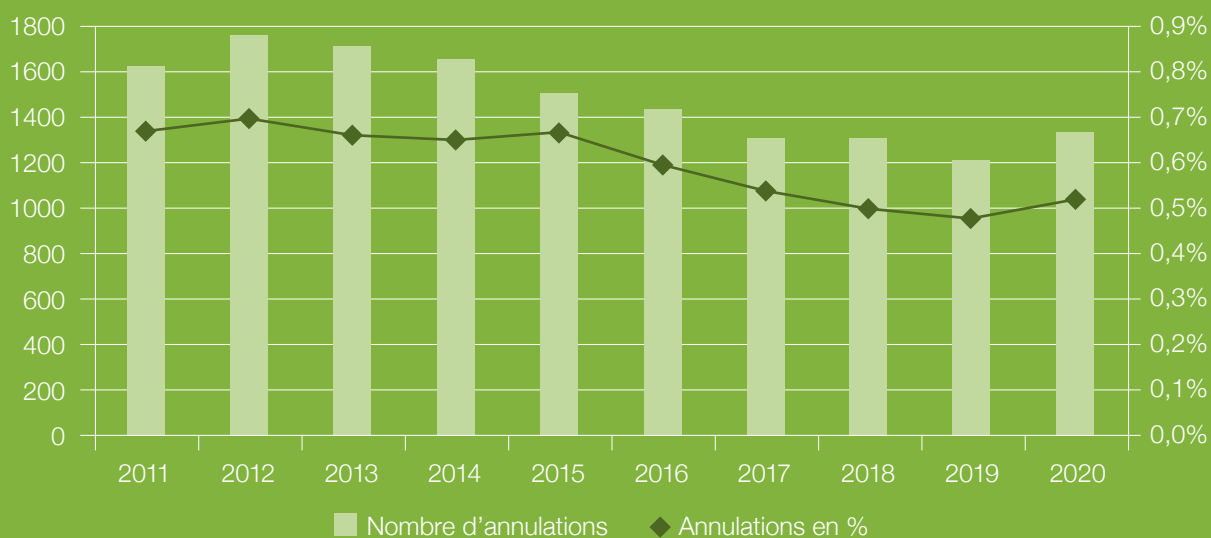


Fig. 3: Le nombre des annulations de permis a légèrement augmenté dans l'année en revue (Source: statistiques 2020 des mesures administratives visant les conducteurs de véhicules, Office fédéral des routes)

Organisateurs de cours et animateurs

Dans l'année en revue, 37 organisateurs de cours ont réalisé 9771 cours. 1168 animatrices et animateurs ont été mis à disposition. Chaque animateur a dispensé en moyenne 8 cours.

Commande automatique de permis de conduire de durée illimitée

Désormais, après échéance de la période d'essai, le permis de conduire définitif est adressé directement au nouveau conducteur par le service des automobiles du canton de domicile.

Assurance qualité

En 2020, 37 audits d'agrément ont été réalisés au total. 21 nouveaux cours de formation continue ont pu être approuvés lors du premier audit. 15 cours ont dû être contrôlés lors d'un deuxième audit d'agrément, ils remplissaient les objectifs du nouveau programme de cours fixés par les instructions. Pour un cours, l'autorisation n'a pas pu être accordée même lors du deuxième audit.

Les experts du service AQ ont inspecté 21 fois des cours de formation complémentaire pour nouveaux conducteurs à l'occasion d'un audit-éclair. Certains cas ont été signalés au CSR mentionnant de petites faiblesses en matière d'animation. Pour deux cours, la liste de présence comportait des lacunes. Le résultat d'un audit-éclair était négatif car il n'y avait aucune autorisation cantonale permettant à l'organisateur de réaliser les cours.

Il n'y a eu aucun examen d'animateur.

Journée d'information «Formation continue obligatoire»

La journée d'information de l'asa et du CSR pour les organisateurs de cours et centres de formation de la formation continue obligatoire aurait dû avoir lieu le 10 novembre 2020 sur une journée à la maison du peuple de Bienne. Cependant, étant donné la situation tendue liée au coronavirus à ce moment-là, il n'était pas envisageable d'organiser la manifestation en présentiel.

L'asa et le CSR ont réduit la journée d'information à une demi-journée afin de pouvoir informer les personnes intéressées des nouveautés importantes. Ils ont également décidé de la tenue en ligne de la manifestation via Live-Stream. Les principaux sujets abordés ont été l'expérience acquise avec le cours d'une journée de formation continue jusqu'à la fin de l'année et les travaux préparatoires à la certification des systèmes d'assurance qualité (SAQ) des organisateurs de cours. Cette certification doit être effective et doit pouvoir être présentée à partir du 1er janvier 2022.

Afin de pouvoir suivre l'évènement d'information via Live-Stream, des invités potentiels s'étaient enregistrés avec 172 adresses mail. Les participants se sont finalement connectés avec 120 adresses mail afin d'utiliser le Live-Stream de la manifestation le 10 novembre 2020. On peut partir du principe que plusieurs personnes de la même entreprise ont utilisé le même log in.

Les chiffres des participants de l'évènement d'information en ligne sont nettement inférieurs à ceux de 2019, la manifestation avait réuni 260 participants au Musée Suisse des Transports à Lucerne (un record!) mais les participants de 2020 étaient satisfaits. Les invités online ont donné de bonnes notes à cet évènement particulier: ils ont été satisfaits de la mise en œuvre ainsi que de la coopération avec l'asa et le CSR. En outre, les participants ont confirmé qu'ils pouvaient comprendre les raisons du Live-Stream, mais ont en même temps noté qu'un Live-Stream ne remplace pas un évènement en présentiel.

asa – mars 2021

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE